

PROFESSIONNALISEZ-VOUS

- ✓ Des compétences très recherchées par la profession
- ✓ De nombreuses entreprises spécialisées en France
- ✓ De multiples débouchés
- ✓ Des possibilités d'évolution
- ✓ Des spécialisations : gestion centralisée, golf, pompage, bureau d'étude, terrain de sport
- ✓ Un métier en pleine expansion

LIEU DE FORMATION

TECOMAH

**Chemin de l'orme rond
78350 Jouy en Josas**

Pour tout renseignement :

Lyvia PETRELLI

lpetrelli@cci-paris-idf.fr

01 39 67 13 83

Possibilité de logement à un tarif préférentiel : **Résid'home**

Condition d'ouverture :
8 stagiaires

Toutes les informations :

www.arrosage-synaa.com

[www.tecomah.fr/espace-](http://www.tecomah.fr/espace-entreprise/formation-continue)

[entreprise/formation-continue](http://www.tecomah.fr/espace-entreprise/formation-continue)



TECOMAH

Chemin de l'orme rond

78350 JOUY-EN-JOSAS

www.tecomah.fr

Tel : 01 39 67 12 00


TECOMAH
l'Ecole de l'Environnement
et du Cadre de Vie



**L'ARROSAGE,
UN METIER**

**Formation pour
vous professionnaliser
en arrosage automatique**

Formation labellisée



www.tecomah.fr

une école de la



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

OBJECTIFS

Donner aux participants les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour concevoir et optimiser un système d'arrosage automatique.

Acquérir le label « EXPERT O »



Le label « EXPERT O » est issu d'un partenariat entre le SYNAA et TECOMAH



5 MODULES

3 MODULES OPTIONNELS

Module 1 - Choix, réglages des matériels d'arrosage (1 jour)

Module 2 - Architecture d'un système d'arrosage (2 jours)

Module 3 - Programmation et gestion de l'eau (1 jour)

Module 4 - Audit et modernisation des équipements existants (1 jour)

Module 5 - Systèmes de pompage (2 jours)

Options au choix :

Module 3P et 4P - Perfectionnement programmation, gestion de l'eau. Audit et modernisation (3 jours)

Module 6 - Maintenance des matériels (2 jours)

Module 7 - Autocad® au service de l'arrosage : choix, relevés et implantations (3 jours)

TARIFS

250 € TTC / pers / jour
hors adhérent SYNAA

220 € TTC / pers / jour
pour les entreprises adhérentes
au SYNAA

Prise en charge possible :
Consultez votre OPCA

Déjeuner sur place
à TECOMAH : **10 € / repas**



DEVENEZ « EXPERT O » EN ARROSAGE AUTOMATIQUE